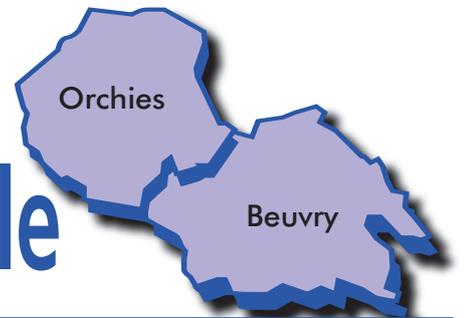




La Lettre du Cœur de Pévèle



Juin 2009 - N°16

Communauté de Communes du Cœur de Pévèle

Sommaire

1

- Edito
- Mot du Vice-Président

2

- Budget

3

- La communauté de communes vote un budget dynamique
- Des travaux pour l'été

4

- La salle Omnisport



Le mot du 1^{er} Vice-Président

Ensemble avec les élus orchésiens, mon équipe et moi-même avons voté le budget 2009 de la communauté de communes du Cœur de Pévèle. Celui-ci a fait l'objet d'une large concertation dont je me réjouis. Il respecte l'équilibre territorial et les aspirations des deux communes, tout en nous permettant de mener des actions que nous n'aurions pas pu financer seuls.

Par exemple, c'est avec plaisir que nous allons aménager une aire de loisirs au gîte Albert-Hermand de Beuvry, qui pourra profiter à tous dès l'été. De même, le complexe sportif Albert-Ricquier fera prochainement l'objet d'une extension pour répondre aux nombreuses demandes des clubs et des associations locales.

1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Cœur de Pévèle
M. BRIDAULT



Le conseil communautaire vient de voter le budget 2009 de la communauté de communes. Premier budget de mandature, c'est un acte important, moment de débat où chacun peut s'exprimer sur les choix de dépenses autant que sur la fiscalité.

Le **budget** adopté le 24 mars qui vous est présenté en grandes lignes dans ce numéro reflète donc la politique que nous voulons mener. Il est **dynamique et solidaire** : il vise à mieux servir les habitants en répondant à leurs besoins tout en investissant pour l'avenir.

Il est dynamique car il permet l'amélioration de l'animation et de l'attractivité du territoire intercommunal, dans le respect des attentes des deux communes. Nous sommes conscients des demandes croissantes des habitants, qui aspirent à une meilleure qualité de vie dans un environnement riche d'équipements sportifs, culturels ou de soutien aux familles. C'est pourquoi, après la réalisation en 2008 du terrain de football en gazon synthétique et de la crèche Pomme de Requette, de nouveaux bâtiments vont voir le jour prochainement dans la zone des Trois bonniers marins à Orchies, initiée par la communauté de communes du Cœur de Pévèle. Tout d'abord le **centre culturel**, dont le début de chantier est programmé en fin d'année. Puis **une salle omnisports** qui complètera l'offre locale aux clubs tout en ayant vocation également à accueillir de grands rendez-vous sportifs, ainsi que des stages de tout niveau.

Je tiens d'ailleurs à souligner que ce projet est réfléchi en parallèle à l'extension du complexe sportif de Beuvry-la-Forêt dans un souci d'équilibre territorial. La communauté de communes est en effet un outil au service des deux communes, qui permet, grâce à la mutualisation des moyens, de mettre en œuvre des projets qui n'auraient pas pu émerger à l'échelle communale.

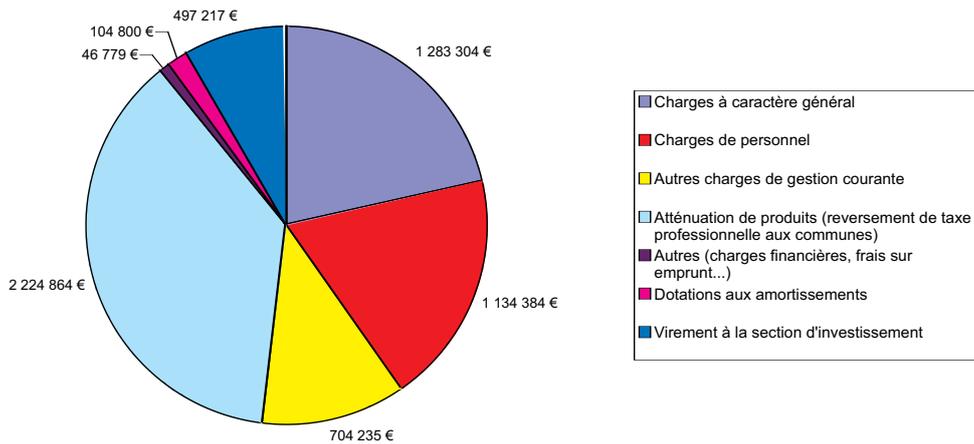
D'autre part, le budget est solidaire car nous savons que les ménages ne peuvent plus être sollicités financièrement, d'où notre souci constant de limiter la hausse de la fiscalité, voire de la baisser quand c'est possible, comme c'est le cas avec la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. En effet, **c'est la troisième année consécutive que la communauté de communes diminue le taux de la taxe sur les ordures ménagères !**

Toutefois, il n'est pas de notre ressort de maîtriser aussi bien d'autres dépenses, dont la hausse est automatique, ceci dans un contexte d'incertitude générale sur l'avenir de la taxe professionnelle, l'une de nos principales recettes, ainsi que sur les autres dotations d'Etat. C'est pourquoi nous continuerons à solliciter le maximum de financeurs, comme le Département et la Région, fidèles à nos côtés sur la plupart de nos projets.

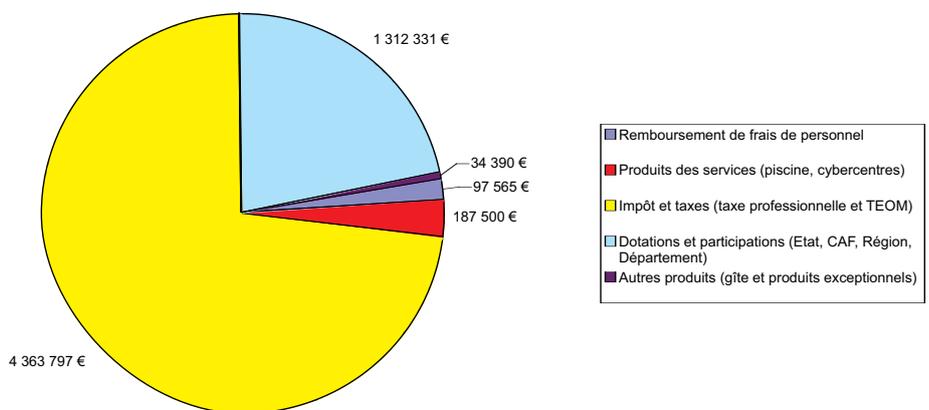
Dominique Bailly
Président de la Communauté de Communes du Cœur de Pévèle

03103

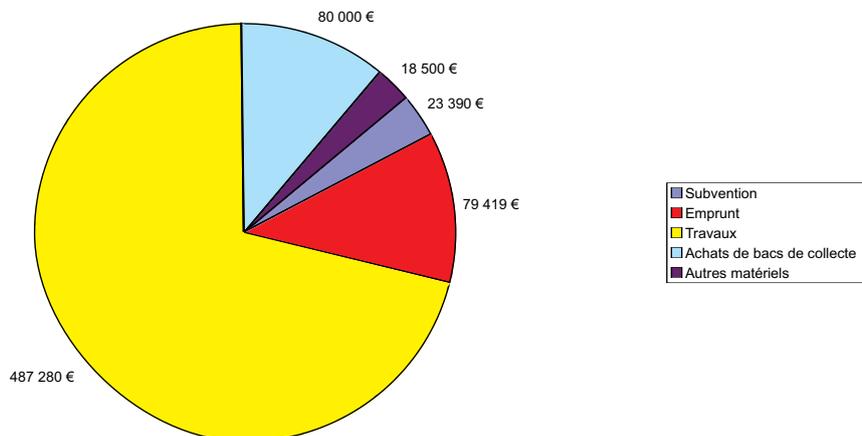
Dépenses de fonctionnement 5 995 583€



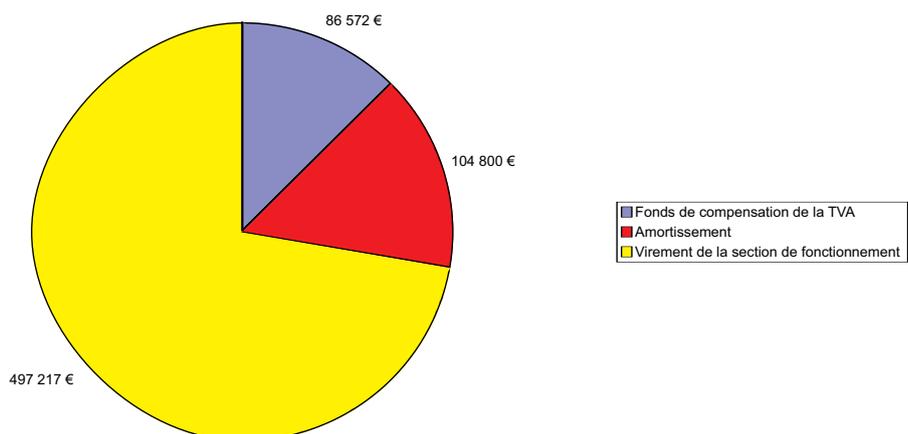
Recettes de fonctionnement 5 995 583€



Dépenses d'investissement 688 589€



Recettes d'investissement 688 589€



Nouvelle baisse de la taxe sur les ordures ménagères

La Communauté de Communes vote un budget dynamique



Le 24 mars 2009, la communauté de communes du Cœur de Pévèle a voté son budget primitif équilibré en recettes et en dépenses pour un montant de 6,68 millions d'euros, dont 90% en fonctionnement et 10% en investissement. Dans la continuité des budgets adoptés depuis la création de la communauté de communes en 2002, le budget 2009 donne une priorité nette aux investissements afin de permettre de financer les travaux sur les salles communautaires existantes et la construction de nouveaux équipements, tout en recourant le moins possible à l'emprunt.

Ordures ménagères

Grâce à une saine gestion dans le cadre du Symidème (Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers, qui regroupe 48

communes des Weppes à la Pévèle), le taux de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) diminue et passe de 17,70% à 16,48%. Tandis que la plupart des territoires voisins augmentent leur taux, cette mesure est d'autant plus exceptionnelle que c'est la troisième année consécutive que tous les foyers d'Orchies et de Beuvry-la-Forêt bénéficient d'une baisse de cette taxe.

Développement économique

Dans le souci de se prémunir face aux incertitudes sur l'avenir des recettes fiscales, les élus ont dû se résoudre à une légère hausse de la taxe professionnelle, de 15,23% à 15,87%. La communauté de communes du Cœur de Pévèle prend ainsi acte de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, annoncée en début d'année par le Président de la République, sans expliquer comment elle sera compensée. Un taux qui reste malgré tout attractif par comparaison avec ceux pratiqués par les collectivités voisines (23,21% dans la communauté urbaine de Lille, 19,56% à Cœur d'Ostrevant par exemple).

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Côté fonctionnement, par rapport à 2008, les recettes de fonctionnement ont augmenté plus vite (+13,65%) que les dépenses

(+9,59%). Cela permet de dégager des crédits pour l'autofinancement, avec un virement de près de 500 000€ vers la section d'investissement.

Des capacités d'investissement assurées

Le budget de la section d'investissement peut donc être consacré à plus de 70% aux travaux, avec une priorité au centre culturel, dont le démarrage des travaux est prévu en fin d'année. C'est pourquoi une provision de 375 130 euros a déjà été affectée à ce projet. Les autres principaux aménagements concernent les équipements sportifs des deux communes, le gîte Albert-Hermand à Beuvry-la-Forêt, ainsi que les voiries communautaires (rue de Bouteau à Beuvry-la-Forêt et trottoirs de la zone de la Carrière dorée à Orchies).

En conclusion un budget prudent et avisé, dans la mesure où il maîtrise les dépenses de fonctionnement tout en anticipant leur hausse prochaine, et ambitieux car il conserve ses capacités d'investissements et d'emprunt pour d'autres actions d'envergure à venir, en particulier la construction d'une salle omnisports à Orchies dans la zone des Trois bonniers marins et l'extension du complexe sportif de Beuvry-la-Forêt.

Des travaux avant l'été

A Orchies et à Beuvry-la-Forêt

A Orchies, le centre culturel

Depuis le choix du cabinet d'architecte au printemps 2008, le dossier du centre culturel d'Orchies suit les étapes administratives et techniques nécessaires à la mise en oeuvre de ce grand projet. Ainsi, le permis de construire a été déposé en mars dernier et les entreprises doivent être choisies après appel d'offres en septembre prochain, pour un démarrage des travaux fin d'année.

Rappelons que ce nouveau bâtiment sera implanté sur la zone des Trois Bonniers Marins, à côté du terrain de football en gazon synthétique réalisé par la communauté de communes en 2008. Il comprendra notamment une salle de spectacles équipée pour accueillir tout type d'événement culturel, d'une capacité d'accueil d'environ 300 personnes, ainsi que des boxes de répétition.

Aménagement d'une aire de loisirs à Beuvry-la-Forêt

Le gîte Albert-Hermand, propriété léguée en 1979 par M. Albert Hermand à la ville de Beuvry-la-Forêt, est un équipement communautaire depuis 2002. Situé à proximité de la forêt de Marchiennes, il représente un type d'hébergement de plus en plus prisé par les vacanciers, notamment les familles.

Déjà en 2005, la communauté de communes avait réalisé des travaux de mise aux normes, de rénovation et d'extension du bâtiment, associés à la construction d'une tisanerie et de sanitaires collectifs. Toutefois, il restait à compléter ces actions d'embellissement de la demeure par des aménagements extérieurs. Ce sera chose faite avec les opérations prévues le cadre du budget 2009.

En effet, afin d'offrir aux occupants du gîte un environnement agréable et propice à la détente en plein air, le parc situé dans le fond du terrain va bénéficier d'un aménagement paysager de qualité (terrassment, engazonnement...) avec équipement en tables de pique-nique. De plus, il sera également doté de jeux de plein air pour les plus petits, ainsi que d'un combiné basket hand et d'une table de ping-pong. Surtout, pour permettre une fréquentation du nouveau site dès la prochaine saison estivale, les travaux doivent être achevés fin juin.

A noter que la rue de Bouteau, voie d'accès au gîte déclarée elle aussi d'intérêt communautaire, va également bénéficier de travaux importants de réfection de voirie.



Construction d'une salle omnisports à Orchies et extension du complexe sportif de Beuvry-la-Forêt

Le sport au cœur des projets communautaires

Lors du conseil communautaire du 26 février 2009, les élus ont approuvé le lancement d'une étude de faisabilité portant d'une part sur la construction d'une salle omnisports à Orchies, et d'autre part sur l'extension du complexe sportif de Beuvry-la-Forêt. L'entreprise chargée de cette mission doit rendre ses conclusions début juin mais il est d'ores et déjà possible de présenter les grandes lignes de ces deux projets qui vont sans nul doute mobiliser la communauté de communes dans les prochains mois.

A Orchies, l'emplacement choisi pour le nouvel équipement est intégré dans la zone des Trois Bonniers marins, où la crèche Pomme de Requette et le terrain de football en gazon synthétique ont déjà vu le jour en 2008, et qui sera prochainement complétée par le centre culturel, le foyer pour autistes et la gendarmerie. La Ligue Régionale et le Comité Départemental de basket-ball ont également fait part de leur souhait d'y transférer son siège social, actuellement situé à Ronchin, et se sont interrogés sur la présence de salles de sports dans les environs pour l'organisation de stages et de tournois. Or, à Orchies comme à Beuvry-la-Forêt, le constat est flagrant et de plus en plus criant : les équipements sportifs sont saturés et il n'y a plus de créneaux disponibles pour satisfaire les demandes. D'où l'opportunité, relayée par les fédérations sportives, de doter le territoire d'une nouvelle infrastructure et, en parallèle, d'agrandir le complexe Albert-Ricquier.

A Orchies, la salle pourrait accueillir en priorité plusieurs disciplines collectives (basket-ball, hand-ball, volley-ball...) et offrir une capacité d'accueil autour de 4 000 personnes grâce à

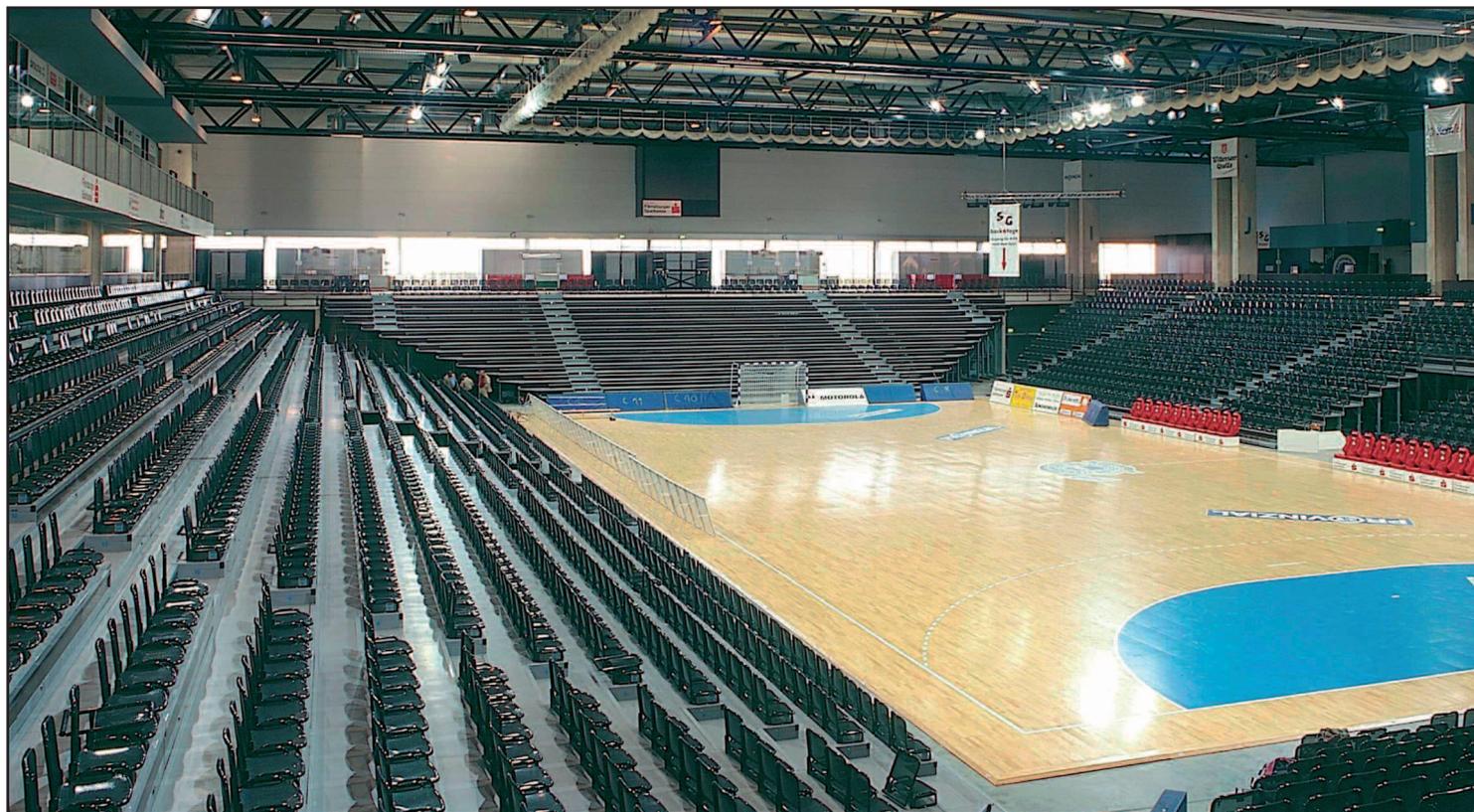
des tribunes rétractables qui permettent aux spectateurs d'être au plus près du terrain.

Le plan de financement est en cours d'élaboration, en partenariat avec la Région, le Département et l'Etat. Ces partenaires essentiels se sont d'ailleurs déclarés prêts à soutenir financièrement un projet susceptible d'accueillir des événements de portée régionale, voire nationale et internationale.

En même temps, la réflexion est menée sur la réhabilitation et l'extension du complexe sportif de Beuvry-la-Forêt, créé en 1987, et composé de deux terrains de football avec tribune, vestiaires et club house, et d'une salle de sports, unique salle de la commune.

Il est donc envisagé de permettre d'y distinguer trois espaces distincts : pour les sports collectifs, le tennis de table et les arts martiaux. Ces espaces pourraient aussi être utilisés par les clubs de majorettes et de gymnastique, ainsi que par les centres aérés en période de vacances scolaires.

Par ailleurs, la plupart des équipements sportifs gérés par la communauté de communes feront l'objet d'aménagements cette année, qu'il s'agisse de travaux d'entretien courant et indispensables, ou d'actions d'amélioration, en réponse aux demandes des clubs sportifs et des usagers des salles. Citons entre autres des travaux de plomberie au Tennis du Pévèle et à la salle Léo-Lagrange, d'isolation phonique à la salle Nov'orca, de peinture et de carrelage à la piscine, d'éclairage à la salle Robert-Leroux, etc.



Communauté de Communes Cœur de Pévèle

40, rue Jules Roch - 59310 ORCHIES - Tél. 03 20 34 38 05 - Fax 03 20 34 79 31
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
E. mail : cc-coeurdupevele@fr.oleane.com - Site : www.cc-coeurdupevele.fr